

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

En s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSEMENT TOUTS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne...	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution d'ins de leur cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 JUILLET

Culine et Rabagas

Les agitateurs Culine et Lafargue ont été, à propos des événements de Fourmies et à cause du rôle qu'ils y ont joué, condamnés respectivement à un an de prison et six ans de réclusion ; on peut considérer comme négligeables les 100 fr. d'amende de l'un et l'interdiction de séjour — pas celui de la maison centrale — infligée à l'autre.

Les condamnés ne s'étaient pas montrés bien fiers : ils avaient réclamé le bénéfice de la loi Bérenger, ce qui impliquait, de leur part, l'engagement formel de ne pas recommencer. Ils se considéraient donc eux-mêmes comme fautifs. La Cour leur a refusé le bénéfice qu'ils sollicitaient comme le jury leur a plus tard refusé celui des circonstances atténuantes.

La presse révolutionnaire est, naturellement, en émoi. Elle jette feu et flammes. Ce feu d'artifice était obligatoire et ne mérite pas qu'on le commente.

Les opportunistes, en revanche, se déclarent satisfaits. Etant donné le résultat du procès, leur satisfaction était non moins prévue et n'offre pas non plus d'intérêt.

L'article du plus spirituel des journalistes du parti est écrit sur le ton d'une raillerie qui est, ce nous semble, un peu déplacée ; il n'est jamais bien noble de se moquer de gens qui viennent d'encourir une condamnation juste, mais sévère, au maximum de la peine inscrite dans le Code.

Ceci, toutefois, est affaire entre le très républicain M. Emmanuel Arène et les non moins républicains socialistes, amis des condamnés. Ce qu'il nous plaît de retenir de la prose de M. Arène, c'est cette conclusion mélancolique :

« Et voilà les hommes que l'on rencontre toujours, mêlés aux événements les plus terribles, qui les préparent de longue main, dont les paroles déchainent les tempêtes, et que l'on retrouve, quand l'orage a éclaté, sous quelque bon parapluie, regardant froidement les autres se mouiller. Il n'est pas seul de son espèce, ce Culine : il a eu des précurseurs et il aura, n'en doutez pas, des successeurs. Ce que le jury vient d'en faire importe peu : c'est sans grand intérêt, car, ici, morte la bête, le venin n'est pas mort. Pour un Culine qui disparaît, dix autres reprendront l'emploi. »

Il y a du vrai dans cette période véhémence ; seulement — il y a aussi un seulement — elle ne porte pas sous la plume du chroniqueur opportuniste.

Elle ne porte pas, par la raison toute simple qu'il est des reproches qu'on n'a pas le droit de s'adresser entre membres de la « grande famille républicaine ».

Les membres — et associés — de la « grande famille » marchaient encore, il y a moins de deux ans, au combat électoral, la main dans la main. Ces alliés d'hier, qui seraient encore, à l'occasion, les alliés de demain, n'ont pas sans doute la même manière de comprendre la forme républicaine, mais il nous semble

que, lorsqu'on sollicitait hier les suffrages socialistes, on est mal venu d'en mépriser aujourd'hui les titulaires.

La République n'est-elle pas une carrière ? Les uns la prennent au point de vue opportuniste ; les autres préfèrent la forme radicale : question de nuances qui se confondent et s'unifient quand il s'agit de combattre les conservateurs.

Or, dans toute carrière, et surtout dans les douteuses, il y a, comme on dit, des hauts et des bas. M. Arène et ses amis sont, à l'heure actuelle, du côté du manche. Sont-ils sûr d'y rester ?

« Culine a eu des précurseurs, s'écrie M. Arène ; il aura, n'en doutez pas, des successeurs. » Nous n'en doutons pas, en effet. Quant aux précurseurs, M. Arène a peut-être tort de les traiter aussi dédaigneusement. n'est-il pas l'ami intime et le collaborateur au Paris de M. Ranc, condamné à mort pour avoir, entre autres, signé l'abominable décret des otages ?

Et combien d'autres ne pourrait-on pas citer qui, après des débuts révolutionnaires fort orageux, après avoir été mêlés à l'insurrection de la Commune — la plus inepte, la plus criminelle, la plus sanglante des insurrections — après avoir vu de loin tuer les naïfs grisés par leurs promesses, se sont rangés depuis et ont dû à d'anciennes et infiniment justes condamnations des sièges de députés, de sénateurs, de conseillers municipaux, voire même des postes diplomatiques ?

Ces hommes, M. Arène entretient avec eux les relations les plus cordiales au Parlement et jusque dans les salons de la Présidence, à l'Élysée. Or, ils faisaient, il y a vingt ans, ce que les Lafargue et Culine faisaient, il y a deux mois, à Fourmies.

M. Arène croit-il que les Culine et les Lafargue ne se « rangeront » pas, eux aussi, le jour où ils y trouveraient leur intérêt ? Car, l'intérêt personnel, tout est là dans une carrière bien comprise.

La race des Culine ressemble à celle des Rabagas : la couleur des opinions républicaines y dépend des intérêts et de la fortune présente. Et il y a entre eux d'intimes affinités : les Culine, ce sont les Rabagas — avant l'arrivée au pouvoir. Quand les Rabagas sont nantis, ils se montrent impitoyables pour les Culine. *Struggle for life.* X...

VAINQUEURS DE LA BASTILLE

Sous la République, les impôts n'ont pas cessé d'augmenter, chacun ne le sait que trop. On nous a beaucoup parlé de réformes, de remaniements ; en résumé, nous payons toujours davantage.

Le pauvre peuple s'en aperçoit et n'est pas content. Voici la fête du 14 juillet qui approche, on lui a donné ce jour comme fête nationale, et tout d'abord il s'y est laissé prendre ; mais il commence à en avoir assez de la fête nationale, des lampions et des drapeaux fournis par la Mairie. A Paris même il se lasse, et mercredi dernier, au Conseil municipal, le

syndic en a fait le pénible aveu.

« Si une partie de la ville est en fête, dit M. Maury, rapporteur, les autres parties ont un aspect tout différent qu'accentuent encore les maigres réjouissances locales. » Elles seraient encore bien plus maigres sans les subventions officielles. Laissez le peuple à lui-même et il ne donnera pas quatre sous pour le feu d'artifice, pas même de quoi acheter une fusée et deux pétards. Le peuple n'a plus le feu sacré, la Bastille le touche peu, ce n'est pas lui qu'on enfermeait là, et d'autres prisons s'élèvent pleines de pauvres *prolos*.

Les vainqueurs de la Bastille ne sont que d'affreux fumistes qui ont converti ses pierres en écus sonnants et trébuchants. Au lieu de songer au peuple, ils ne pensent qu'à faire la fête ; rappelons les exemples de ces jours derniers :

Vainqueur de la Bastille le bourgeois Triponé, candidat opportuniste, qui vend sa patrie pour des livres sterling.

Vainqueur de la Bastille l'ancien député Labuze, devenu trésorier général parce qu'il a cessé de plaire au peuple ; derrière lui se profile la silhouette de son ami Baret, le franc fileur.

Vainqueur de la Bastille le citoyen Bretin, receveur municipal de Tournus, transféré à la prison de Mâcon.

Vainqueur de la Bastille le citoyen Sablant, receveur municipal de Cahors, qui a soustrait 40,000 francs à la caisse.

Vainqueur de la Bastille le maire de Bessèges, qui a escamoté la loterie des pauvres mineurs.

Vainqueur de la Bastille le percepteur de Bessèges, complice du maire.

Vainqueur de la Bastille le trésorier de Montluçon, mis à l'ombre.

Vainqueurs de la Bastille les commissaires de police parisiens qui vendaient leur protection à des financiers véreux.

Vainqueur de la Bastille, le maire de Perpignan qui met sa ville à deux doigts de la faillite.

La litanie pourrait s'allonger indéfiniment et si l'on entassait les sacs d'or volés au peuple par les vainqueurs de la Bastille, quel énorme piédestal à la statue de Danton !

Plaisirs de ministres

Quand on voit un ministre, on peut être sûr qu'un comédien et qu'une actrice ne sont pas loin. Nos seigneurs et maîtres ne peuvent plus maintenant ni savourer un potage, ni voyager en chemin de fer, ou visiter un village grêlé, sans avoir pour le moins un ténor, une basse-taille, une soubrette et une chanteuse à leur suite.

Voici, par exemple, MM. Fallières et Bourgeois qui déambulent dans le Midi. Vous croyez peut-être que ces deux hommes d'Etat ont une brillante escorte de généraux, de députés, de sénateurs ou de notables ? Pas du tout. Le *Figaro* nous montre, papillonnant autour des deux ministres, M^{lle} Juliette Dautin, le ténor Auguez, le jeune premier Baillet et le couple Lureau-Escalais : il ne manque, à cet étincelant

état-major, que M^{me} Sarah Bernhardt et M. Coquelin aîné. Aimable confraternité ! Ces ministres et ces comédiens qui s'en vont bras dessus bras dessous, à travers les campagnes du Périgord, ne vous rappellent-ils point les héros légendaires du *Roman comique*, Destin, la Rancune, M. de la Bagueuodière et M^{lle} de l'Etoile ?

Attaché à la troupe, le reporter Berr, du *Figaro*, nous fait assister à une scène idyllique qu'il serait cruel de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs. La joyeuse caravane est descendue à Gavandun et se roule gaiement sur l'herbe verte. On fait la sieste, on chante. Soudain, le Ragotin de la bande — j'ai nommé M. Fallières, — ramasse des fleurs, et courant au-devant des artistes, essouffé de chaleur et d'émotion, offre à M^{me} X... une gerbe de roses et de marguerites. Il lui baise les mains, il cherche des compliments qui ne viennent pas, il a les larmes aux yeux !

O sensible Ragotin ! Cœur inflammable et bénin ! Le soir, pour bien finir sa journée, Fallières, avant de fermer les yeux, a dû, j'en suis sûr, priver de traitement un curé.

*

*

Pendant que MM. Bourgeois et Fallières emmenaient avec eux les artistes que l'on sait, M. Rouvier s'assurait pour sa dernière soirée le concours de MM. Coquelin aîné, cadet et fils, et d'un assortiment complet de barytons, de trials et de soubrettes. Pouvaient-ils, en effet, rester tout seul pendant quatre heures en tête à tête avec les diplomates et les hommes d'Etat qu'il avait invités ?

Du temps de l'ancienne société monarchique, des ministres, comme le duc de Choiseul, pouvaient tous les jours offrir à dîner à 80 personnes sans éprouver le besoin de se faire aider, dans leurs fonctions de maître de maison, par un lot de baladins. On causait, et l'esprit français suffisait à divertir agréablement les hôtes. Plus modestes, les ministres de la République suppléent aux causeries par des monologues et des chansons. Or donc, l'autre soir, M. Rouvier avait fait venir dans ses salons quelques chanteurs de l'Opéra et les premiers acteurs de la Comédie-Française. Mais, s'il faut en croire les feuilles officieuses, il paraît que les invités trouvèrent les cantilènes et les saynètes trop austères, et réclamèrent des romances plus conformes au ton de la maison. Que faire ? M. Rouvier eut une inspiration subite. Sur son ordre, un jeune attaché du ministère se rendit au café-concert de l'Horloge et réquisitionna M^{lle} Yvette Guilbert.

La divette ne se fit pas prier : accueillie avec transport par les invités, elle chanta les plus suaves mélodies de son répertoire, comme l'*Hôtel n° 3*, le *Fiacre*, le *Petit Rigollot*, les *Quatre étudiants*, *Je suis pocharde*, etc. Les gazettes ministérielles nous affirment que l'auditoire fut ravi : jamais Yvette n'avait obtenu de plus tonitruants bravos. Hé ! nous le croyons sans peine. La musique de M. Xanroff et la poésie de M. Bruant devaient être certainement beaucoup plus à la portée de la « société » de M. Rouvier que la musique de Wagner et les vers de Musset.

Les délégués des grévistes ont été reçus, jeudi soir, par le directeur de la Compagnie d'Orléans. Ils ont insisté pour que la Compagnie acceptât l'intervention du Conseil municipal de Paris. M. Heurteau leur a répondu, avec raison, qu'il ne croyait pas que cette intervention fût justifiée, qu'il ne concevait pas, d'ailleurs, l'utilité d'un intermédiaire entre les ouvriers et la Compagnie; que si les ouvriers croyaient avoir des revendications à formuler, il était prêt à les examiner.

Les délégués se sont alors retirés en promettant de faire parvenir à la Compagnie l'exposé de leurs revendications.

ÉTRANGER

GUILLAUME II EN VOYAGE

L'empereur et l'impératrice devant retourner à Windsor pour prendre congé de la reine, la cérémonie du départ a été très simple.

L'empereur a été reçu à la gare de Windsor par le duc de Connaught. Le train spécial est arrivé à la station de Paddington, à Londres, à 6 h. 1/2.

La gare était décorée de fleurs. La garde d'honneur était composée des grenadiers gardes avec la musique des coldstream.

L'empereur et l'impératrice ont été reçus par le prince de Galles, le duc d'Edimbourg, le duc de Clarence, le comte Hatsfeld et le personnel de l'ambassade d'Allemagne. L'empereur portait l'uniforme du régiment des dragons de la reine Victoria.

L'empereur, l'impératrice, le prince de Galles, le duc d'Edimbourg sont montés dans une voiture qui s'est rendue à Buckingham-Palace, escortée par un détachement de life-guards, suivie d'une autre voiture dans laquelle se trouvaient le duc de Clarence, le duc et la duchesse de Connaught.

Sur le parcours, une foule énorme acclama le cortège. A l'arrivée au palais, la musique a joué l'hymne national.

Les grands officiers de la cour conduisirent l'empereur et l'impératrice aux appartements qui leur étaient réservés.

Le drapeau impérial était hissé sur le palais.

L'empereur et l'impératrice sont partis en voiture, de Buckingham-Palace, à 9 heures, pour l'Opéra. Ils ont été reçus par les grands officiers de l'Etat, en grande tenue, et par une garde d'honneur composée par les coldstream-guards.

Le prince de Galles donnait le bras à l'impératrice et l'empereur à la princesse de Galles pour se rendre dans la grande salle, qui était garnie de fleurs.

L'entrée des souverains dans la loge royale a été l'objet d'un accueil enthousiaste.

L'orchestre jouait l'hymne national allemand.

La salle entière était debout. L'empereur et l'impératrice l'ont saluée à plusieurs reprises.

L'aspect de la salle était splendide.

Outre les membres de la famille royale, on remarquait la présence de lord et de lady Salisbury, de tous les ambassadeurs et ministres actuellement à Londres.

Le programme du spectacle comportait le premier acte de *Lohengrin*, le quatrième de *Roméo et Juliette*, le troisième d'*Orphée aux enfers* et le quatrième des *Huguenots*.

Parmi les artistes, se trouvaient Jean et Edouard de Reszké.

Chronique Locale ET DE LOUEST

A L'ECOLE DE SAINT-CYR

Dans la liste des candidats admis à subir les épreuves orales du premier degré à la suite du concours de 1891, pour l'Ecole de Saint-Cyr, nous remarquons le nom d'un de nos jeunes compatriotes, M. Maurice Meyer, fils du sympathique chef de la Musique municipale de Saumur.

LES CONGÉS DU 14 JUILLET

Par décision ministérielle, les congés de la fête nationale du 14 juillet sont fixés ainsi qu'il suit :

Sortie : le samedi 11 juillet, après la classe du soir « régulièrement faite ».

Rentrée : le mercredi 13, à une heure de l'après-midi.

Les classes du lundi 13 seront reportées au jeudi 16.

LES VACANCES SCOLAIRES

Le Conseil départemental, dans sa séance du 8 juillet, a fixé du 2 août au 20 septembre inclusivement les vacances des écoles publiques.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 8 juillet. — André-Louis Babin, place Saint-Pierre.

DÈCÈS

Le 8 juillet. — Maurice Bertrand, carrier, 70 ans, à l'Hôpital.

Le 9. — Hyacinthe-Marie Meunier, veuve de Jean Bailly, 78 ans, à l'Hospice; — Julien Gays, maçon, 79 ans, place du Mouton.

ASSEMBLÉE DU QUARTIER NOTRE-DAME

Une assemblée, qui se tiendrait dans le quartier Notre-Dame, est annoncée pour demain dimanche.

ANGERS. — Fête du 14 juillet. — Lundi 13 juillet, à 8 heures du soir, illumination de la Mairie; à 9 heures, retraite aux flambeaux; départ de la cour de la Mairie.

Mardi 14 juillet, à 9 heures du matin. — Revue militaire au Champ de Mars.

A 1 heure. — Représentation gratuite au Grand-Théâtre par une troupe parisienne.

A 2 heures. — Fêtes villageoises : danses, divertissements et jeux publics, avec prix, dans les différents quartiers de la ville.

A 8 heures du soir. — Grande illumination du Jardin du Mail. Concert au Mail, par l'Harmonie Angevine.

A 9 heures. — Fête vénitienne dans le bassin de la Maine. Des prix seront distribués aux embarcations les mieux décorées.

A 10 heures précises. — Grand feu d'artifice tiré sur le quai Monge, devant l'Ecole des arts, par M. Petit-Demaison, de Nantes.

EMPOISONNEMENT DE POISSON

On écrit de Saint-Nicolas-de-Bourgueil :

« Une grande quantité de poissons vient d'être empoisonnée dans un étang appartenant à M. Boué, propriétaire à la Cottelerais.

» Les auteurs de ce méfait sont inconnus.

» La gendarmerie procède à une enquête. »

LES VINS FRANÇAIS EN ESPAGNE

On écrit de Madrid, 9 juillet :

« La Chambre a pris en considération une motion déclarant que les vins français ne payeront aucun droit d'importation en Espagne.

» L'objet de la motion est de faciliter le moyen de s'établir en Espagne aux viticulteurs français et de faire ici des coupages de vins français et espagnols pour l'exportation, non-seulement en France, mais aussi à l'étranger. Ce moyen de combattre les dernières mesures prises par la Chambre française au sujet des vins est très commenté. »

LA CIRCULATION MONÉTAIRE

EXTRAIT D'UNE INTERVIEW DU *Voltaire* :

..... — En définitive, quelles sont les pièces d'argent ayant cours légal ?

— Toutes les pièces de 5 francs, françaises, belges, suisses, grecques et italiennes, sans distinction de millésime.

— Alors, pourquoi — nous vous l'affirmons — nombre de percepteurs refusent-ils les pièces de 5 francs à l'effigie de Napoléon I^{er} ?

— Ils n'ont pas ce droit. Ils ne peuvent repousser que les pièces dont le poids leur paraît sensiblement abaissé.

Encore ont-ils, dans ce cas, le devoir de procéder à une vérification en présence du contribuable, et, par conséquent, de motiver

leur refus. Nous sommes surpris du fait que vous nous signalez.

— Nous vous en garantissons l'exactitude, avons-nous répondu. A Paris, principalement, les bureaux de perception, sans vérifier aucunement le poids des pièces de 5 francs, les refusent en paiement si elles sont d'un millésime antérieur à 1816.

— Nous le répétons : c'est un abus. Le public peut et doit insister pour leur acceptation, sinon exiger un motif écrit de refus.

— C'est fort bien; mais les pièces divisionnaires françaises, celles de 2 francs, 1 franc et 50 centimes ?

— Celles de 2 francs et de 1 franc n'ont pas cours si leur millésime est antérieur à 1866; pour celles de 50 centimes et de 20 centimes, la date est reculée à 1864.

Il faut remarquer que les pièces frappées auparavant ont été retirées de la circulation par les comptables des deniers publics avant le 4^{er} janvier 1869.

— Des contestations se produisent aussi, pour ainsi dire journellement, sur la valeur, d'après leur millésime, des pièces divisionnaires belges, suisses, grecques et italiennes.

— On n'a pourtant aucune raison de les soulever. En ce qui concerne les pièces belges et suisses, le millésime ne doit pas être antérieur à 1866; pour les pièces grecques, il est limité à 1868.

Il n'y a d'exception que pour les pièces italiennes, qui ont parfaitement cours au millésime même de 1863.

— Peut-on refuser certaines pièces d'or françaises ?

— Oui : celles de 10 francs et de 5 francs frappées avant 1856. Toutes les autres pièces d'or, de 100 fr., 50 fr., de 40 fr., de 20 fr., doivent être acceptées sans distinction de millésime, qu'elles proviennent des Etats signataires de la convention, ou bien qu'elles soient autrichiennes, russes (millésime de 1887, fabriquées au titre français) ou espagnoles (20 ou 40 pesetas), suivant un décret récent.

— Et la monnaie de billon étrangère ?

— La circulation en est absolument prohibée.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Fête nationale du 14 juillet. — Une journée à Paris. — Train de plaisir à prix très réduits.

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, la Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits, permettant de passer à Paris la journée du mardi 14 juillet.

Ce train partira dans la soirée du 13 juillet.

Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 14 au 15 juillet.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de Montmorillon à Poitiers, Yzeures à

UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

XVII

Herbert de Hubschausen, plus sûrement atteint par ce duel que s'il eût reçu la balle de Gérard en pleine poitrine, quitta Pétersbourg quelques jours après; et l'on ne tarda pas à savoir qu'il avait demandé son changement.

Ce fut un soulagement pour Gérard de ne plus rencontrer dans le monde cette figure antipathique; mais un autre départ lui produisit un effet tout opposé. Michel Samarof obtint ce qu'il réclamait instamment depuis trois mois : sa permutation avec un officier du corps expéditionnaire en Afghanistan. Il ne confia pas à son ami de Valdau le motif de cette détermination, assez naturelle, d'ailleurs, chez un officier de sa trempe; et Gérard s'abstint de le questionner, comprenant qu'il y avait, au fond de cette soif de dangers et de gloire, une question délicate et peut-être douloureuse, qu'il valait mieux ne

pas traiter. En lui adressant ses adieux, Michel lui dit :

— Je n'ai guère fait que des sottises à Pétersbourg; le mieux est qu'on m'y oublie. Je souhaite pourtant, mon cher ami, que vous vous souveniez quelquefois de moi, et de l'intérêt très sincère que j'ai pris à votre bonheur. Vous le méritez assez pour que je continue à le désirer, et à l'espérer quand même.

Le départ de cet aimable et sympathique camarade laissa un grand vide dans l'existence de Gérard.

Jamais encore la vie ne lui avait paru si lourde. Il aimait Alexandra plus que jamais, et n'était pas séparé d'elle, puisque le prince et la princesse Laghine continuaient à l'accueillir avec cordialité; mais, par un sentiment peut-être excessif de délicatesse, il ne répondait à leurs invitations qu'avec une certaine réserve. Les protestations de sa fiancée l'avaient ravi, la lui avaient rendue encore plus chère, mais ne l'avaient pas absolument convaincu. Il se défiait non d'elle, mais de sa grande jeunesse, et, comme il le lui avait dit, des influences qu'elle aurait à subir un jour ou l'autre; et, dans la situation un peu douteuse que lui créait l'opposition du tuteur, il

voulait éviter de la compromettre. Si souvent qu'il eût pu la voir, qu'étaient-ce que ces entrevues banales et furtives auprès du grand bonheur qu'il s'était cru sur le point d'atteindre, et qu'il voyait si cruellement reculé ?

Il se rejeta avec une sorte de passion dans les études militaires qui motivaient sa présence à Pétersbourg.

Le travail qu'il aimait et qui lui avait toujours été bienfaisant — comme il ne manque jamais de l'être à ceux qui s'y livrent avec ardeur et conscience, — demeura son unique affaire. C'était la saison des manœuvres. Gérard les suivit avec un redoublement de zèle, puisant dans ses observations une sympathie plus profonde pour la noble puissance auprès de laquelle il était accrédité, et, tout au fond du cœur, un germe d'espoir dans l'avenir.

Le spectacle qu'offrait cette admirable armée disciplinée comme pas une au monde — parce que sa discipline s'appuie sur la vénération quasi filiale de l'autorité, — consciente de sa force et vibrante sous la main de son Tsar, ce spectacle était reconfortant pour ce fils de l'Alsace.

Il songait à sa dernière soirée passée à la

Marcairerie, aux pensées qui lui avaient tenu compagnie, devant ce panorama familier, que les rayons des étoiles argentées mystérieusement et que ses souvenirs, à lui, éclairaient de leurs trajectoires. Il avait senti que l'amour du pays, quand ce pays souffre et attend, peut tenir lieu d'autres amours, rendre capable, du moins, de renoncer à tout ce qui n'est pas cette austère et héroïque tendresse...

Il avait fait ce sacrifice en renonçant au bonheur immédiat de devenir l'époux d'Alexandra, plutôt que de briser l'épée qu'il rêvait valante et victorieuse. Il avait bien fait et ne se repentait pas. Mais le sacrifice n'en existait pas moins; et il fallait que, souvent, le souvenir de l'Alsace aimée vint rappeler à quel espoir s'était sacrifié un si légitime bonheur.

Quand novembre recouvrit Pétersbourg de son épais manteau de neige, le capitaine de Valdau reçut une communication inattendue : l'ordre de se rendre immédiatement à Paris.

Selon toutes probabilités, c'était un rappel. Plus d'une raison fort plausible pouvait motiver, la mission du jeune capitaine était essentiellement temporaire, et il ne s'arrêta pas à les examiner. Il demeura étourdi, partagé entre la joie de revoir sa mère et l'incertitude de ce qui l'attendait à Paris.

Châtellerauli, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-s.-Courcillon à Mettray.

Dés affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 12 juillet, à 6 heures du soir.

Chemins de fer de Paris à Orléans

Transport à demi-tarif des ouvriers agricoles allant faire la moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1^{er} juillet 1891, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3^e classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 heures.

Rideau : 8 h. 1/2.

DIRECTION de M. DAVID

Représentation gratuite du 14 Juillet

LA FEMME DE CLAUDE

Pièce en 3 actes d'ALEXANDRE DUMAS fils.

DISTRIBUTION

Claude Ruper.....	MM. Davricourt
Cantagnac.....	Leprin
Antonin.....	Fernand
Daniel.....	Chambaud
Césarine.....	M ^{mes} Lubac
Rebecca.....	Aupto
Edmée.....	Bellina

BELFORT

Drame patriotique en 1 acte.

DISTRIBUTION

Le colonel Denfert-Rochereau.....	MM. Fernand
Un parlementaire ennemi.....	Davricourt
Un officier français.....	Chambaud
Une paysanne.....	M ^{lle} Bellina

Le spectacle sera terminé par :

LA VEUVE AU CAMÉLIA

Vaudeville en 1 acte, joué par M. Leprin, M^{mes} Bellina et Georgette.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 juillet 1891.

Marché toujours très calme et affaires des plus restreintes. Le 3 0/0 s'inscrit à 93.32; le 4 1/2 0/0 à 103.85.

La Banque de Paris est demandée à 786, puis à 787. Elle passe avec raison pour avoir réalisé en ces derniers temps de sérieux bénéfices que son activité développe chaque jour.

La Société Générale se négocie couramment à 434 et la composition actuelle de son portefeuille donne à penser qu'elle pourrait bien avant peu atteindre le pair.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 805.

La Banque d'Escompte se maintient à 472.

Le Crédit Foncier cote 424.7. — Le Crédit Mobilier conserve grâce aux achats du comptant une bonne attitude, que ne sauraient modifier quelques réalisations.

Les obligations du Crédit Foncier de Tunisie sont recherchées, elles le seront davantage encore quand on connaîtra mieux la nature des mesures projetées relativement à la propriété foncière dans la Régence.

Les obligations des Immeubles de France se traitent à 385.

On parle beaucoup en ce moment d'une nouvelle affaire de mines, la Société de Morena, en Espagne, qui aurait trouvé dans la chaîne de ce nom des gîtes cuivreux d'une richesse supérieure à tous ceux déjà connus dans la péninsule. C'est la maison Blondel et Garnier de Paris qui s'est chargée du placement des actions de cette société.

Les Chemins Economiques sont à 413.

Bibliographie

Obéissance, par M. DU CAMPFRANC

Les livres sont nos meilleurs amis, je veux parler des bons livres, comme celui qui a pour titre : « Obéissance », par M. du Campfranc.

Dans Obéissance, la trame est toute simple. C'est le docteur Conan Plœl qui aime Marcelle, la fille de l'armateur Pierre Bruc, et qui nous plaît par cette bonhomie touchante, apanage du pays breton.

C'est le prince Wladimir Zinesko qui ravit Marcel à Conan Plœl. « Pauvre Marcelle ! Elle » ignorait encore la puissance d'un premier » amour. Elle ne savait pas que la passion, si » elle n'est étouffée en son germe, a souvent » plus de force sur un jeune cœur que la va- » gue sur le rocher. Elle demandait à Dieu » son aide, mais pas assez fortement.... »

Elle n'est pas heureuse avec le prince faussaire, son mari. Elle regrette le Prieuré, son excellent père, et aussi Conan Plœl.

Après des souffrances morales de tous les jours, des luttes de tous les instants, elle revoit son cher Prieuré.

« Quand je serai morte, dit-elle à Conan, » vous mettez vous-même, sur mon cœur, » les roses blanches de ce matin. Je veux » emporter en paradis mon bouquet de fête. » Que le bon Dieu reçoive mon âme... qu'il » ait pitié de moi ! »

Il faut lire en entier ces pages émues; on y trouve une source abondante de saines émotions et, à mesure qu'on avance dans la vie si triste et accidentée de Marcelle, on s'identifie avec elle pour pleurer et souffrir. On maudit le prince Wladimir Zinesko, faussaire et voleur, on plaint le pauvre armateur, on admire le dévouement inaltérable du bon Conan, et, aux dernières lignes, le livre tombe de vos mains, baigné de larmes que l'auteur a su vous arracher en retraçant, avec son pinceau délicat et fidèle, la vie d'une naïve jeune fille, pleine encore des illusions de ses vingt ans.

Pour recevoir Obéissance, franco par la poste, il suffit d'envoyer 3 fr. en mandat-poste ou autre valeur, à M. Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. Indiquer la gare la plus rapprochée du domicile. — Ajouter 0 fr. 30 pour recevoir le volume relié.

FAITS DIVERS

LE PREMIER VÉLOCIPÈDE

Le Musée des Familles nous apprend que le premier vélocipède ou appareil de locomotion mû par la personne qu'il transporte est décrit et figuré par Ozanam dans le livre intitulé : Récréations mathématiques et physiques, qu'il publia vers la fin du XVII^e siècle (1693). Voici les termes de cette description :

« On voit à Paris depuis quelques années un carrosse ou une chaise qu'un laquais, posé sur le derrière, fait marcher alternativement avec les deux pieds, par le moyen de deux petites roues cachées dans une caisse posée entre les deux roues de derrière, et attachées à l'essieu du carrosse, comme l'indiquent les figures que vous voyez. »

Ozanam ajoute que l'inventeur de ce système de locomotion est un jeune médecin de La Rochelle, nommé M. Richard.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et C^{ie}, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an... 40 fr. — Départements... 42 fr. — Union postale... 43 fr.

Sommaire du 30 juin 1891

A la Terre (1 grav.), M. A. P. — La ménagerie au Muséum d'histoire naturelle (suite et fin), M. Milne-Edwards. — Soufflage du verre à l'air comprimé (1 grav.), M. Ch.-Er. Guignet. — Un nouvel appareil volant (1 grav.). — Les voyages de M. Chalfanjon (4 grav.), M. Gustave Regelsperger. — Les Suisses à Paris, M. Édouard Rollet. — Chapu (2 grav.), M. A. Barthélemy. — Les vacances dans les lycées et les collèges, M. Alphonse Lair. — Les signalements anthropométriques (2 grav.), M. le colonel E. Duhoussier. — La mélinite et les explosifs de guerre, M. le commandant d'Équilly. — La caricature politique et religieuse pendant le moyen âge (3 grav.), M. Eugène Müntz.

— La mort du Rubis, nouvelle (suite), M. Charles Canivet. — Graphologie (3 autographes), Mlle Renée de Salberg.

MARCHÉS

BEAUFORT, 8 juillet

Froment, d.-déc., 3 80. — Seigle, 2 70. — Avoine, 1 90. — Foin, la charretée, 103 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 40. — Œufs, la douzaine, » 80. — Vin rouge, 90 à 110 fr.

SEGRÉ, 8 juillet

Froment double-décaltre, 3 90. — Orge, 1 90. — Sarrasin, 1 90. — Avoine, 2 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Poulets, la couple, 3 75. — Œufs, la douzaine, » 70. — Les veaux se vendaient sur pied 1 fr. le kilogramme.

BRISSAC, 9 juillet

Froment, le d.-déc., 4 20. — Seigle, 2 60. — Orge, 2 55. — Avoine hiver, 2 fr.; été, 1 80. — Noix, 2 70. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 90 fr. — Paille, 45 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 45. — Œufs, la douzaine, » 80. — Vin rouge, la barrique, 140 fr. — Vin blanc, 115 fr.

CHINON, 9 juillet

Froment, l'hect., 19 50. — Seigle, 12 fr. — Orge, 12 fr. — Avoine, 9 50. — Haricots de Soissons, 28 fr. — Beurre, le kil., 2 10. — Œufs, la douz., » 80. — Canards, la pièce, 2 25. — Poulets, 2 25. — Foin, les 100 kil., 8 fr. — Paille de froment, 4 fr. — Bois à brûler, le stère, 14 fr. — Fagots, le cent, 90 fr. — Bœuf, le kil., 1 80. — Veau, 1 80. — Mouton, 1 fr. — Porc, 1 60.

UN DEMI SIÈCLE DE SUCCÈS

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE de **RICQLÈS**

Recommandé contre les moindres maux. Boisson hygiénique et rafraîchissante.

Préservatif contre les Épidémies. Eau de toilette et dentifrice très appréciés. Fabr. à Lyon. Maison à Paris, 41, rue Richer. Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre
— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp
5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le
SUCRE

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

mense regret de ce qu'il allait quitter.

On ne lui laissait pas le loisir de longs adieux. A peine put-il serrer quelques mains, de celles qui s'étaient ouvertes devant la sienne, si bienveillantes et si cordiales, qu'il avait cru retrouver son pays à ces foyers hospitaliers par excellence. Pressé par les inexorables exigences de la discipline, il ne put même pas consacrer une soirée entière à celle qui allait garder tout son cœur.

Il la vit quelques instants dans le salon de sa sœur, au milieu de vingt indifférents, et ils ne purent pas échanger dix paroles. Le soir, il devait la revoir à l'Ambassade d'Autriche, où l'on fêtait un anniversaire. Les brillants devoirs de la demoiselle d'honneur l'y appelaient, et Gérard s'y rendait, pour l'apercevoir une dernière fois.

Qu'elle lui parut ravissante dans ce nuage azuré qui encadrait sa beauté un peu pâle ce soir-là, pâle d'une émotion refoulée !

Alexandra se raidissait contre elle-même, voulant donner le change aux indifférents, et, avec l'art de se dominer que possèdent les femmes du monde, y réussissant peut-être.

Mais Gérard, qui la connaissait bien, ne pou-

vait s'y tromper; ce fut de la tristesse, et non de la jalousie, qu'éveilla chez lui la gaité factice de la jeune fille.

On ne dansait pas; impossible, donc, de causer. Gérard parvint cependant à offrir son bras à mademoiselle Vonsof, pour la conduire dans un salon où l'on admirait un splendide portrait, récemment terminé, de l'Impératrice Élisabeth.

— Vous partez demain? demanda très bas Alexandra.

Dans cette voix étouffée, l'oreille aimante de Gérard avait saisi un tressaillement d'angoisse qui trouva un écho dans son cœur.

— Demain matin... L'ordre-est formel.

— Et... reviendrez-vous?

Il serra légèrement la petite main qui tremblait sur son bras.

— Je ne sais si c'est un rappel définitif, ou si l'on me renverra ici, ce que je souhaite de toute mon âme... Mais, quoi qu'il arrive, je vous jure de revenir.

— Et moi, je vous jure de ne porter jamais d'autre nom que le vôtre... ou de garder le mien.

— Quel admirable portrait, n'est-ce pas, Alex? dit tout près d'eux la voie de la princesse

Laghine.

Olga les observait et craignait que l'émotion de sa sœur ne vint à la trahir, car d'autres les regardaient aussi.

— Peinture charmante; mais, tu sais, je ne connais pas l'original, reparti, avec un sourire héroïque, la fiancée de Gérard.

Ils continuèrent à causer avec leurs amis de choses indifférentes, étrangères à eux-mêmes et à l'immense douleur qui les déchirait, répétant une fois de plus la comédie mondaine, dont les dessous sont si souvent tragiques.

Ce n'était rien, cet adieu échangé dans le joyeux brouhaha d'une foule; et ce pouvait être le prélude d'une séparation éternelle...

Au moment où Alexandra, enveloppée jusqu'aux yeux de ses fourrures, quitta l'Ambassade, le bras de Gérard se trouva là encore pour l'aider à gagner sa voiture.

— A bientôt et à toujours, ma bien-aimée, murmura-t-il dans un dernier serrement de mains, étreinte furtive, et, lui sembla-t-il, solennelle.

— Je ne vous oublierai pas, Gérard... Emportez mon souvenir dans votre chère France, que j'aime.

Et elle trouva la force de lui sourire, les yeux mouillés, pour que ce souvenir qu'il allait emporter lui rappelât leurs courtes heures de joie.

Mais quand sa voiture l'entraîna loin du fiancé qu'elle laissait là, tout seul, lui semblait-il, sous les tourbillons de neige qui devaient le glacer jusqu'au cœur, elle appuya sa tête sur l'épaule d'Olga et pleura amèrement. (A suivre.)

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Etudes de M FÉLIX COQUEBERT
DE NEUVILLE, docteur en droit,
avoué à Saumur, rue du Temple,
n° 41,
Et de M^e LECOMPTE, notaire à
Brézé.

VENTE

PAR LICITATION
Aux enchères publiques

DEUX MAISONS

Sises communes de Saumur et
de Saint-Cyr-en-Bourg,

Dépendant des communautés et suc-
cession DENIS-RENAULT.

L'ADJUDICATION aura lieu le
Dimanche 2 août 1891, à midi
et demi, en la Mairie de Saint-
Cyr-en-Bourg, par le ministère
de M^e LECOMPTE, notaire à
Brézé, commis à cet effet par le
jugement ci-après énoncé.

En exécution d'un jugement rendu entre
les parties ci-après dénommées par le Tri-
bunal civil de Saumur, le neuf juillet mil
huit cent quatre-vingt-onze ;

Aux requêtes, poursuites et diligences de
Madame Marie-Louise Fenneteau, veuve du
sieur Denis Renault, sans profession, de-
meurant à Saint-Cyr-en-Bourg ;

Ayant pour avoué M^e COQUEBERT
DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué
près le Tribunal civil de Saumur, de-
meurant dite ville, rue du Temple, n° 41 ;

En présence de M. Louis Roy, proprié-
taire-cultivateur, demeurant à Passay, com-
mune de Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-
Sèvres), pris en qualité de tuteur testamen-
taire du mineur Denis-Henri Renault,

Ayant pour avoué constitué M. HENRI
LECOY, exerçant près le Tribunal civil de
Saumur, demeurant dite ville, rue Pavée ;

Et encore en présence de M. Emile Fou-
cault, propriétaire-cultivateur, demeurant à
Saint-Cyr-en-Bourg, pris en qualité de sub-
rogé-tuteur du mineur Renault ;

Il sera, le dimanche deux août mil huit
cent quatre-vingt-onze, en la Mairie de
Saint-Cyr-en-Bourg et par le ministère de
M^e LECOMPTE, notaire à Brézé, commis à
cet effet par le jugement sus-énoncé, pro-
cédé, à midi et demi, à la vente sur licita-
tion, aux enchères publiques, des immeubles
dont la désignation suit, dépendant de la
communauté ayant existé entre le sieur
Denis Renault et la dame Louise-Anna Ren-
nault et de la succession dudit sieur Renault.

Désignation

PREMIER LOT

Une maison, sise ville de Saumur, rue de
l'Hôtel-Dieu, n° 24, et place de Nantilly, n° 2,
comprisant, en sous-sol : une cave
voûtée ; au rez-de-chaussée : une chambre
à feu, cour, petit cabinet, puits, écurie dans
laquelle est établie une chambre ; au pre-
mier étage : deux chambres, un cabinet, un
petit grenier, deux greniers au-dessus ;
le tout joignant Milon, les Hospices,
Normandine, la rue de l'Hôtel-Dieu et la
place de Nantilly et porté au cadastre sous
le numéro 935, section H, pour une con-
tenance de un are trente-deux centiares.

Sur la mise à prix de six mille francs,
ci. 6,000 fr.

DEUXIÈME LOT

Une maison, avec cour, jardin, servitudes
et dépendances, sise à Saint-Cyr-en-Bourg,
rue Foucault, joignant au levant Prosper
François, au midi la rue Foucault, au cou-
chant Rebeilleau, au nord Hardouin, portée
au cadastre sous le numéro 1500 de la
section C.

Sur la mise à prix de quatre mille francs,
ci. 4,000 fr.

Total des mises à prix : 10,000 f.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e DE NEUVILLE, avoué
poursuivant la vente ;

2° A M^e LECOMPTE, notaire à
Brézé, rédacteur et dépositaire du
cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant
soussigné.

Saumur, le neuf juillet mil huit cent
quatre-vingt-onze.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Enregistré à Saumur, le juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze, f° , c°
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes,
décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

A VENDRE

UNE MAISON

AVEC VASTE JARDIN

Située dans un des plus beaux
quartiers de Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, ex-
pert, rue Pavée, Saumur. (314)

A LOUER

PRÉSENTMENT

CINQ BELLES PIÈCES au rez-
de-chaussée, et DEUX AUTRES
au premier étage, dépendant d'une
maison située à Saumur, rue de
l'Hôtel-Dieu, n° 27, avec Parterres.

S'adresser à M. LEROY, à côté,
n° 29. (435)

A LOUER

REMISE & GRENIER

RUE HAUTE SAINT-PIERRE

S'adresser à M^{me} veuve GIRARD,
place Dupetit-Thouars. (306)

A LOUER DE SUITE

GRANDE CAVE

Place du Roi-René, maison
Pichat.

S'adresser à M. CHATAIN, rue
Saint-Nicolas, 20. (515)

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Vaste exploitation de

carrière de tuffeaux

SITUÉE A SAINT-CYR-EN-BOURG

S'adresser à M^{me} V^e CLAYEAU,
ou à M. BULEAU, géomètre au
Coudray-Macouard.

A VENDRE

Bon vin rouge garanti pur vin,
provenant de
Villemolle-l'Abbé, propriété de M.
MÉNARD. — Récolte 1890. — PRIX
MODÉRÉS.

S'adresser à M. TAVEAU, expert
au Pont-Fouchard. (489)

COUPE D'HERBE de 1^{re} qualité

A VENDRE

S'adresser à LOUIS BAYET, garde
au château de Saint-Florent, à
Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa
nombreuse clientèle qu'elle reçoit
de très bons cidres nouveaux des
meilleures contrées de Bretagne et
de Normandie, garantis pur jus, à
38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen,
n° 21 bis. (143)

UNE FEMME, munie de bonnes
références, demande Place ou à
faire des Ménages.

S'adresser au bureau du journal

A Sainte - Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir,

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.

SAUMUR

Tapisseries Artistiques

Pharmacie NORMANDINE, 11, 13 et 15, rue St-Jean
SAUMUR

Magasin spécial d'EAUX minérales

Où les Eaux sont vendues EN DÉTAIL meilleur marché que si les clients
les faisaient venir des Sources et PAR CAISSE.

M. NORMANDINE recevant ses Eaux directement des sources, en
GARANTIT la parfaite authenticité, et pour anéantir des insinuations aussi
perfides que peu fondées, il donne une prime de 2,000 francs à celui qui
prouvera que les Eaux minérales vendues chez lui sont des EAUX FACTICES.

Si M. NORMANDINE offre à ses clients certains avantages, qu'ils savent
du reste apprécier, c'est qu'il fait venir ses Eaux en GRANDE QUANTITÉ, par wagon
ordinairement, et que par ce moyen il réalise une IMPORTANTE ÉCONOMIE sur le
transport qui entre, comme chacun sait, comme facteur important dans le
PRIX DES EAUX.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

VICHY, Saint-Yorre, Reignier } 50 centimes LA BOUTEILLE.
45 centimes PAR 25 BOUTEILLES.

Cette EAU, une des plus minéralisées du bassin de VICHY, tend de plus en
plus à se GÉNÉRALISER et à REMPLACER LES AUTRES.

Elle doit sa vogue croissante, non seulement à son bas prix, mais surtout
à ses précieuses qualités.

En essayer une ou deux bouteilles, c'est presque toujours L'ADOPTER à
L'EXCLUSION DES AUTRES.

Nous donnerons prochainement son analyse, comparativement avec celle des
autres eaux de Vichy.

Pougues, Elisabeth } 45 centimes LA BOUTEILLE.
40 centimes PAR 25 BOUTEILLES.

SAINT-GALMIER, NOEL ou BADOIT : 30 centimes la bouteille.

TOUTES LES AUTRES EAUX SONT VENDUES DANS LES MÊMES CONDITIONS

Bouteilles vides à vendre : 10 francs le cent.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C
56, rue Jacob, à Paris

La Mode illustrée

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élégance mise à la portée des
fortunes les plus modestes, la dé-
pense de l'abonnement transformée
en économie productive, tels sont
les avantages que la Mode illustrée
offre à ses abonnés, en publiant
par an plus de 2,500 gravures sur
bois ; — 24 grandes planches con-
tenant plus de 500 modèles nou-
veaux de patrons en grandeur
naturelle, de vêtements de toutes
sortes et de tous âges ; — articles
d'ameublement, romans, nouvel-
les, etc. Correspondance directe
avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé
à toute personne qui en fait la
demande par lettre affranchie. —
On s'abonne en envoyant un man-
dat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-
DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, Paris.

Prix pour les départements : 1^{re}
édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois,
7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition,
avec une gravure coloriée chaque
numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois,
13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux
bureaux de poste, soit aux libraires
des départements.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à
Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, quai de
Limoges, n° 41,

Avec Remise et Écurie.

S'adresser à M^e GAUTIER, no-
taire.

ENTREPOT
de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

ON DEMANDE un Apprenti
pour une maison de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Davier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr.
et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre
3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75 ; pur sucre, 2.25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05
— à la mécanique, — 1.15

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1891

MAIRE,